Réf. Farde e-Assemblées : 2696774

N° OJ : **19**

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/02/2026

Objet : Asbl CDL Cœur de Lion.- Subside 2026 : 2.900,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu les articles 93 et 117 de la nouvelle loi communale;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 décembre 2001 y relative;

Vu la délibération du Conseil communal adoptant le budget pour l'exercice budgétaire de 2026;

Vu les crédits inscrits à l'article 85109/33202 du budget ordinaire de l'exercice budgétaire de 2026;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article unique : Octroyer un subside de 2.900,00 EUR à l'article 85109/33202 du budget ordinaire 2026, à l'asbl CDL Cœur de Lion pour l'organisation de la Foire Des Entrepreneurs à La Bourse, Bruxelles en 2026.

Annexes :